

Guidance parentale déléguée

Soutien à la parentalité

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Accompagner le parent dans les gestes du quotidien avec l'enfant

Certains parents rencontrent un problème psychique qui, associé à d'autres facteurs, peut engendrer une crise familiale. La guidance parentale déléguée est une prestation qui permet de renforcer les compétences parentales et favoriser l'autonomie.

Public cible

- Parents ayant des difficultés psychiques qui engendrent une crise familiale.
- Père/mère démontrant une capacité d'évolution, de changement.

Objectifs

- Maintenir le lien parent-enfant ;
- Renforcer les compétences parentales dans les soins de base de l'enfant, son développement et sa sécurité ;
- Améliorer la dynamique familiale perturbée et retrouver un équilibre ;
- Permettre aux parents d'être le plus autonomes possible ;
- Valoriser les compétences parentales afin d'améliorer sa confiance en ses capacités à répondre aux besoins de son enfant.

Fonctionnement

Une évaluation est effectuée au domicile par une infirmière ou un infirmier en psychiatrie, avec l'accord du ou de la bénéficiaire et du médecin traitant. Si celle-ci s'avère positive, l'infirmière ou l'infirmier se charge d'obtenir le mandat auprès du médecin traitant du ou de la bénéficiaire. Le mandat est ensuite transmis à l'assurance de base qui a 14 jours ouvrables pour se prononcer.

Une assistante ou un assistant socio-éducatif (ASE) assure les interventions au domicile familial, en présence du parent et de l'enfant. L'ASE travaille au moyen d'objectifs fixés par l'évaluateur selon le contexte et les ressources familiales, dans une optique d'autonomisation.

Les interventions se font généralement la semaine entre 07h00 et 21h00 ou parfois le samedi matin.

Avantages

- Les soins de base sont délégués à la Croix-Rouge neuchâteloise qui mandate une ou un ASE ;
- La prestation permet un accompagnement optimal au sein du cadre familial plusieurs heures par semaine ;
- La communication est favorisée par des échanges réguliers des différentes parties.

Tarifs

Cette prestation est prise en charge par la LaMal. Les frais sont soumis à une franchise et une quote-part.

« L'assistant socio-éducatif a été notre bouée de sauvetage »

Caroline, bénéficiaire de la guidance parentale déléguée



Juillet 2025

Contact et inscription

Plus d'infos ici ↴

- 📞 032 886 82 45
- ✉️ releveparentale@croix-rouge-ne.ch
- 🌐 croix-rouge-ne.ch



Tout don fait la différence ❤️

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

Croix-Rouge neuchâteloise

Notre mission

La Croix-Rouge neuchâteloise se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population vulnérable de la région. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants.

Suivez-nous
sur nos
plateformes :



Croix-Rouge neuchâteloise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

